

Nelly créé son activité Professeur d'arts appliqués avec le soutien de la plateforme de l'Emploi Accompagné et de la BGE Pays de La Loire



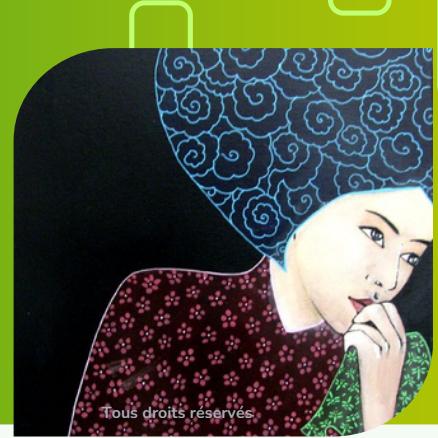
« La plateforme Emploi Accompagné du Maine- et-Loire, financée par l'ARS, l'AGEFIPH et le FIPHFP, accompagne depuis 2019 des personnes en situation de handicap vers et dans l'emploi.

Sa spécificité réside dans la combinaison d'un accompagnement médico-social et d'un accompagnement à visée professionnelle, sans limite de temps pré-déterminée. Son objectif est de permettre aux personnes d'accéder à l'emploi, de s'y maintenir et d'évoluer grâce à un soutien des personnes mais également des employeurs.

Aujourd'hui, 9 job coachs accompagnent 157 bénéficiaires sur le département, qu'il s'agisse de personnes en recherche d'emploi, de salariés ou agents de la fonction publique mais également de créateurs d'entreprise.

Dans le parcours de Nelly, on retrouve plusieurs missions du job coach : accompagner et soutenir la mise en œuvre du projet, être présent dans la durée pour la personne tout en restant en lien avec les partenaires afin de sécuriser le parcours."

Sophie Ackhavong
Responsable de service emploi accompagné



Tous droits réservés.

“Lorsqu'on est en situation de handicap, pouvoir bénéficier d'un job coach est très important ! Cela m'a permis de me sentir moins seule dans ma situation.

Cela m'a vraiment aidée à m'intégrer, à la fois personnellement et professionnellement, dans la société.

Mme Lelay m'a apporté énormément, par sa bienveillance, sa patience et sa compréhension du handicap. Elle était dans un accompagnement global, sans jugement. Elle a su aussi être une présence stimulante, dans le respect et la douceur. Lorsqu'elle disait "on va chercher ensemble des solutions", je voyais l'image des petites roues du vélo qui maintiennent l'équilibre pour avancer...

Ma job coach menait des entretiens approfondis tout en prenant soin de la relation. Elle m'a aiguillé au mieux dans ce projet d'entrepreneuriat. Et j'ai eu la chance d'avoir un très bon conseiller à la BGE. Extrêmement présent et à l'écoute, il a su répondre à mes questions et me guider.

Même si on a peur d'être stigmatisé "personne handicapée", il faut se lancer !

Lorsqu'on est bien entouré, au niveau personnel et professionnel, on peut se faire confiance, c'est-à-dire se légitimer, et avoir confiance en l'autre, s'ouvrir aux autres. Si chacun a sa singularité, tout le monde a sa place dans la société ! » Nelly



Sébastien CONILLEAU
Conseiller formateur
Référent Handicap
BGE Pays de la Loire

Une coordination partenariale

L'accompagnement job coaching

Anna présente la plateforme Emploi Accompagné à Nelly, facilite le dialogue, installe la confiance et recueille ses besoins pour mener à bien son projet de création d'activité indépendante en tant que professeur de dessin et artiste.

Le travail en proximité

Anna accompagne Nelly sur les temps d'ateliers proposés à la MCTE, et sur des lieux informels de rencontres ; ainsi Nelly dispose d'un espace pour débriefer sur les informations, et soutenir sa mémorisation et sa réflexion.

L'appui partenarial de Cap emploi

Anna propose à Cap emploi de mobiliser le dispositif spécifique 'Inclusion par le Travail Indépendant' de la BGE, accompagnement à la création d'activité qui sera adapté dans ses modalités et sa durée.

La Sécurisation du projet

Anna est présente au 1^{er} RDV BGE et tout au long du parcours, ce qui permet à Nelly d'être rassurée et de s'investir pleinement dans les différentes étapes. Anna reste attentive sur l'adéquation de la situation de santé avec le développement du projet afin qu'il soit réaliste et réalisable.

“Nelly a fait un beau parcours, elle a pu prendre confiance en elle. Son activité évolue avec des cours en visio et elle développe sa communication. Grâce à la coordination entre les différents dispositifs, elle est aujourd'hui une auto-entrepreneuse accomplie !” Anna

« Nelly fait partie des nombreux porteurs de projet orientés par Cap emploi pour la construction de leur projet de création et reprise d'entreprise vers BGE PAYS DE LA LOIRE.

J'ai accueilli Nelly en avril 2024. Elle m'a présenté son parcours ainsi que son projet de création d'entreprise en tant que « professeure d'arts appliqués ». Lors de ce premier rendez-vous de diagnostic, une attention particulière est systématiquement portée sur la compatibilité entre l'activité envisagée et les restrictions liées au handicap de la personne.

Afin de s'adapter aux contraintes de Nelly, la majeure partie des rendez-vous d'accompagnement a été réalisée en distanciel (visioconférence). L'accompagnement de la BGE a permis, dans un premier temps, d'accompagner Nelly dans son étude de marché et la définition de sa stratégie de communication digitale.

Dans un second temps, nous nous sommes concentrés sur l'étude juridique, fiscale et sociale du statut spécifique des artistes-auteurs. Le choix a été fait de déclarer une activité de « professeure d'arts appliqués » sous le régime simplifié et sécurisé de la « microentreprise ».

La BGE a ensuite accompagné Nelly dans sa création d'entreprise en juillet 2024 et sa demande d'aide ACRE (Aide à la Création ou à la Reprise d'Entreprise), qui permet de bénéficier d'une exonération partielle de cotisations sociales pendant quatre trimestres civils.

Un suivi post-création a été lancé pour sécuriser le démarrage de l'activité.

Aujourd'hui, Nelly développe son activité en toute autonomie et son chiffre d'affaires progresse régulièrement.»